

CHARTRE POUR UNE COMMUNICATION SANS STÉRÉOTYPE DE SEXE

À L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

« Discours, colloques, affiches, vidéos, sites web, textes officiels, nominations des équipements et des rues : la communication des pouvoirs publics, qu'elle soit interne ou externe, prend des formes très diverses. Sans une vigilance continue, les stéréotypes de sexe sont reproduits, parfois de manière inconsciente. »¹

Les inégalités entre les femmes et les hommes se construisent notamment sur ces représentations stéréotypées.

L'Université, lieu de transmission de savoirs et de valeurs, de formation de la jeunesse et de production des connaissances, doit être exemplaire en matière de lutte contre les inégalités de sexe. C'est pourquoi l'université Savoie Mont Blanc (USMB) propose une démarche de lutte contre les inégalités de sexe dans sa communication.

UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LES TEXTES

- Le Conseil de l'Europe a adopté, en 2008, une recommandation visant « l'élimination du sexisme dans le langage et la promotion d'un langage reflétant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes » (Recommandation CM/Rec (2007)17).
- En France, l'article 1 de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014 impose « une approche intégrée ».
- La circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au *Journal officiel de la République française* donne des consignes pour la féminisation du langage afin de renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a publié un guide pratique en septembre 2016 pour faciliter la mise en œuvre d'une communication non sexiste.

1

<https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites/article/guide-pour-une-communication-publique-sans-stereotypes-de-sexe>

ANNECY • CHAMBÉRY/JACOB-BELLECOMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC

UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LA COMMUNICATION DE L'USMB

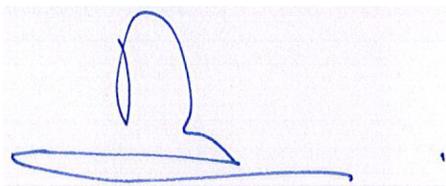
L'USMB s'inscrit dans le respect de la circulaire du Premier ministre du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiée au *Journal officiel de la République française*.

L'USMB engage par ailleurs son personnel à appliquer dans l'ensemble de ses communications publiques (courriers, courriels, communiqués de presse, présentation des formations, documents administratifs) les recommandations suivantes :

- Éliminer toutes expressions sexistes ;
- Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions en fonction du sexe de la personne ;
- User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes ;
- Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération ;
- Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes ;
- Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle ;
- Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme » et des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme ».

Pour favoriser ces pratiques, l'USMB s'engage à former son personnel de communication et à diffuser les principes d'une communication sans stéréotype de sexes.

La signature de cette chartre inscrit officiellement l'USMB dans une démarche de communication sans stéréotype de sexe dans la continuité de positions prises par l'établissement, comme l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les différences instances de sa gouvernance.



Denis Varaschin
Président
de l'Université Savoie Mont Blanc

ANNECY • CHAMBÉRY/JACOB-BELLECOMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC



04 79 75 85 85
www.univ-smb.fr

